



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le lundi 20 novembre 2023 à 8 h 30 en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, présent en la salle du conseil, M. Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, via l'application Teams, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim.

CE-20231120-3816

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-3 - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro CDU-1-3 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve et à l'ouest de la rue de l'Harmonie;

de fixer l'assemblée de consultation au mercredi 13 décembre 2023, à 19 h, au Centre de congrès Palace, salon Santorini, situé au 1717, boulevard Le Corbusier, à Laval, et par voie de visioconférence Teams.

(SD-2023-5527)

CE-20231120-3817

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CDU-1-3

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro CDU-1-3 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve et à l'ouest de la rue de l'Harmonie.

(SD-2023-5527)



CE-20231120-3818	APPROBATION - LETTRE AUX CITOYENS - PROJET DE RÈGLEMENT CDU-1-3 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: d'approuver le projet de lettre à expédier aux citoyens concernés par le projet de Règlement numéro CDU-1-3 modifiant le Règlement CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme de la Ville de Laval pour un territoire situé au sud de l'avenue Marcel-Villeneuve et à l'ouest de la rue de l'Harmonie ainsi que le plan et la liste des adresses des citoyens à inviter à l'assemblée publique de consultation. (SD-2023-5527)
CE-20231120-3819	RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.7 - ASSEMBLÉE DE CONSULTATION RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de recommander au conseil d'adopter le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.7 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval; de fixer l'assemblée de consultation au mercredi 13 décembre 2023, à 19 h, au Centre de congrès Palace, salon Santorini, situé au 1717, boulevard Le Corbusier, à Laval, et par voie de visioconférence Teams. (SD-2023-5539)
CE-20231120-3820	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.7 RÉSOLU À L’UNANIMITÉ: de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro S.A.D.R.-1.7 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval. (SD-2023-5539)
CE-20231120-3821	RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉATION - COMMISSION - ASSEMBLÉE PUBLIQUE - RÈGLEMENT S.A.D.R.-1.7



RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter une résolution créant la commission devant tenir l'assemblée publique dans le cadre de la modification du Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Laval, conformément à l'article 53.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), de demander au maire de désigner les membres de la commission et de proposer les membres suivants pour la composition de cette commission:

M. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval et conseiller municipal, district 16 - Sainte-Dorothée;
Mme Christine Poirier, conseillère municipale, district 4 - Duvernay-Pont Viau;
Mme Isabelle Piché, conseillère municipale, district 1 - Saint-François.

(SD-2023-5539)

CE-20231120-3822

RECOMMANDATION AU CONSEIL - ADOPTION -
DOCUMENT ACCOMPAGNANT - PROJET DE RÈGLEMENT
S.A.D.R.-1.7

RÉSOLU À L’UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'adopter le document accompagnant le projet de Règlement numéro S.A.D.R.-1.7 modifiant le Règlement S.A.D.R.-1 révisant le schéma d'aménagement et de développement de la Ville de Laval, indiquant la nature des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme, conformément à l'article 53.11.4, alinéa 1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1).

(SD-2023-5539)



À 8 h 34, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et
président du comité exécutif

Me Virginie Champoux-Cadoche, greffière adjointe par intérim